

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle directrice de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS et de la Caisse d'allocations familiales

Le Directeur de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS et de la Caisse cantonale d'allocations familiales, Elie Benmoussa, a décidé de faire valoir son droit à la retraite dès le 1er juin 2009. Le Conseil d'Etat a nommé son successeur en la personne de Mme Fabienne Goetzinger, qui est actuellement cheffe de la division "Affaires internationales et juridiques" auprès de la Centrale de compensation à Genève.

Le Conseil d'Etat remercie chaleureusement Elie Benmoussa pour avoir assumé la direction de ces deux importants établissements de droit public depuis 1985 après avoir passé quelque 10 ans au Département de la prévoyance sociale et des assurances. Elie Benmoussa a consacré l'essentiel de sa carrière professionnelle aux assurances sociales et aux régimes sociaux. Il a su oeuvrer avec une grande qualité et une force de travail reconnue dans des domaines complexes et techniques, en proie à de fréquentes modifications et transformations. Jusqu'à la fin, l'excellente réputation de la Caisse cantonale a été maintenue alors qu'il a fallu oeuvrer dans un environnement qui a beaucoup changé dernièrement (nouvelle législation sur les allocations familiales et introduction du nouveau numéro de sécurité sociale). Elie Benmoussa a su recueillir l'estime et le respect de toutes les personnes qui l'ont côtoyé durant ces années, Conseillers d'Etat, chefs de service de l'Etat, partenaires extérieurs, grâce à son enthousiasme, son dynamisme et sa rigueur professionnelle.

Nommée par le Conseil d'Etat, Fabienne Goetzinger, prendra la direction de ces deux institutions dès le 1er septembre 2009. Elle a commencé sa carrière professionnelle dans le secteur privé, notamment au sein de deux entreprises du secteur informatique du canton, avant de rejoindre la Centrale de compensation à Genève en 2003; d'abord comme cheffe de la section "Prestations en nature AVS/AI", puis promue à la direction de la division "Affaires internationales et juridiques". Ayant connu aussi bien le monde de l'entreprise que celui des assurances sociales au cours de sa carrière, elle possède toutes les compétences requises pour assumer la direction de la Caisse cantonale de compensation AVS et de la Caisse cantonale d'allocations familiales. Le Conseil d'Etat se réjouit de pouvoir compter sur sa collaboration et son plein engagement. Il souhaite

à Mme Goetzinger beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles fonctions.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 mars 2009

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat, 021 316 50 01, Elie Benmoussa, Directeur CCAVS, Clarens, 021 964 12 11, Fabienne Goetzinger, Cheffe de division Centrale de compensation, Genève, 079 821 41 11

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Photo_Fabienne_Goetzinger](#)